

constats par  
l'Observatoire  
de la forêt



visitez les entreprises  
industrielles  
du département  
Page 14



# La République

de Seine-et-Marne

Lundi 18 mars 2013 - N° 7568 - 1,30 € - www.larepublique77.fr

Edition C : Fontainebleau

## Halle de Fontainebleau Les Bellifontains peuvent donner leur avis



halle classée ?



halle démolie ?

Au projet de classement de la halle du marché qui bloque sa démolition et le projet urbain, le maire répond en lançant une pétition, avec ces deux illustrations. Avec halle-parking, ou avec une nouvelle place.

page 18

LA  
Mar  
mor  
un a  
de s  
  
BO  
2 ho  
pour  
à do  
  
BR  
L'ent  
des t  
pour



NE  
Des  
pour



M  
De

### OPEL : LES AFFAIRES KOLOSSALES.



JUSQU'A  
20%\*

SUR 10

te : La  
Napo-  
séphine  
Il (du  
iforme  
infante-  
trait de  
nd cos-  
alle par  
Simon  
encore  
ure, dit  
offerte  
i IV.



La place du marché telle que la rêve la municipalité

## HALLE DU MARCHÉ ■ Le projet est désormais au point mort

# Un marché de dupes

**Une fois l'agitation passée et le calme quelque peu revenu, quelles vont être les conséquences pour Fontainebleau de la procédure de classement de la halle ? Pas de quoi se réjouir...**

« Monsieur le Maire, Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la décision plaçant sous le régime de l'instance de classement au titre des Monuments Historiques la halle du marché de Fontainebleau située place de la République, dont la commune est propriétaire ». Par cette formule lapidaire, le ministère de la Culture a bloqué la destruction de la halle engagée par la municipalité et douché les espoirs du maire, Frédéric Valletoux, bloqué dans son projet de rénovation du centre-ville (notre édition du 11 février 2013). Et les conséquences pourraient se faire sentir très rapidement.

### ■ La halle n'appartient plus à la commune

C'est en substance ce qu'indique le ministère de la Culture dans son courrier : « A compter de la réception de la présente notification, et pour une durée d'un an, tous travaux projetés sur cet immeuble doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du préfet de région ». Une demande a d'ailleurs d'ores et déjà été faite pour le rétablissement de l'électricité afin que les forains puissent de nouveau s'installer sous la halle.

### ■ Le projet de rénovation du centre-ville tombe à l'eau

Impossible de détruire la halle donc impossible de rénover le centre ville comme le rêvait Frédéric Valletoux et son équipe. Cela signifie très clairement que Fontainebleau va conserver sa « verrue » en centre-ville gorgée de voitures là où une place aérée et moderne pourrait apparaître. Comprenez qui pourra...

### ■ Les problèmes de stationnement vont s'accroître

Le projet de rénovation du centre ville s'accompagne d'une augmentation du nombre de places de stationnement. Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public signée récemment avec Interparking, il est prévu de créer 170 places sous la halle pour porter sa capacité à 500 places. Si la halle est toujours là, on se dirige vers un alourdissement des coûts estimés au total à 11,5 millions d'euros soit 5 millions d'euros de plus que prévu initialement. « *Donc le projet tombe à l'eau* », résume Frédéric Valletoux. Cerise sur le gâteau, la halle classée, rien ne dit qu'elle pourrait continuer d'accueillir un parking comme aujourd'hui. Dans ce cas, ce serait 130 places qui disparaîtraient... « *Comment va-t-on accueillir les touristes ?* », s'interroge Frédéric Valletoux. Ces mêmes touristes qui considèrent déjà que le stationnement à Fontainebleau pose problème selon une récente étude du Comité régional du tourisme.

### ■ Le marché pourrait quand même devoir migrer

A l'heure actuelle, c'est le grand flou. Si la halle venait à être classée, le marché pourra-t-il demeurer dessous ? « *Peut-on faire cohabiter une halle classée et un parking ?* », se demande d'ailleurs Frédéric Valletoux, ajoutant : « *Une fois bu le champagne sous la halle, les opposants à notre projet ont-ils bien réfléchi aux conséquences de leurs actes ?* »

### ■ Le coût risque d'être important

La décision du ministère de la Culture n'est pas sans conséquences pour les finances de la Ville. Les frais engagés en pure perte pour la démolition se montent à 50 000 euros. L'équipe de Frédéric Valletoux chiffre par ailleurs à 2 millions d'euros la mise en péril de la délégation de service public de stationnement.

Thomas MARTIN



Et telle qu'elle pourrait rester si la halle est classée monument historique

## Le précédent de Reims



Les halles du Boulingrin à Reims ont connu également une histoire agitée. Ouvert en 1929, l'édifice, qui résiste à la Seconde Guerre mondiale, est désaffecté en 1988 pour raisons de sécurité et la municipalité envisage alors sa démolition. Sous l'impulsion de Jack Lang,



Les halles de Reims, avant restauration, pendant plus de 20 ans

alors ministre de la Culture, les Halles sont classées aux Monuments historiques par décret du 9 janvier 1990 alors qu'une importante mobilisation populaire avait vu le jour. Dès 1996, des études sont menées afin de définir le futur de l'ouvrage. Ce dernier, tombé en décrépitude et abandonné à son sort, est ouvert à tous les vents. Certains commencent alors à parler d'une « verrue » en plein cœur de Reims, qu'il aurait mieux valu raser. Plusieurs projets sont constitués allant de la simple réinstallation du marché hebdomadaire qui se tient sous une tente sur le parking adjacent, à l'extension du bâtiment sur cette place avec construction d'un parking en ouvrage, afin d'y déplacer le Musée des Beaux-Arts. Après plusieurs effets d'annonce contradictoires, le projet architectural porté par l'architecte en chef des monuments historiques François Châtillon a été adopté fin juin 2007 par l'ancienne équipe municipale de Jean-Louis Schneider et les études lancées en octobre 2007. Fin mai 2008, le nouveau maire Adeline Hazan annonce une ouverture prévue pour le 14 février 2012. Le projet vise à restaurer l'aspect initial du bâtiment tout en le renforçant. Les travaux, d'un coût estimé à 31 millions d'euros (dont 8,3 financés par l'État et 0,3 par la région Champagne-Ardenne), ont débuté en février 2010. L'inauguration des halles centrales a eu lieu le vendredi 14 septembre 2012, dans le cadre des Journées du patrimoine. Le premier marché s'est tenu le vendredi 21 septembre... soit 22 ans après le classement.

emplois  
nés si  
instal-  
alles  
venu.  
dre au  
s a été  
contre

ASE  
bilité de  
du pénal  
qui ont  
la halle  
ferons

maire de  
é contre

fois  
conseil-  
on et  
aire du  
u, qui  
ui-ci a  
cours  
minis-  
olliciter  
rs déli-  
mmu-  
Fontai-  
nt de  
ns qu'il  
gales.  
Valle-  
cette  
nous  
s à de  
rés de  
s sub-  
doute  
moyen

## HALLE DU MARCHÉ ■ 3 Questions à... Frédéric Valletoux

# « Je vais me battre »

**Après l'annonce d'un possible classement de la halle comme monument historique, le maire de Fontainebleau annonce qu'il ne baisse pas les bras et espère bien faire reculer la ministre de la Culture, notamment en lançant une pétition.**

■ **La République de Seine-et-Marne : Avez-vous digéré l'annonce d'une procédure de classement de la halle du marché au titre des Monuments Historiques ?**

**Frédéric Valletoux :** Nous sommes encore sous le choc. Cette décision du ministère de la Culture a été prise de manière violente alors que toutes les formalités avaient été accomplies et validées par l'administration. Je n'ai jamais été informé qu'une procédure de classement était envisagée. C'est du jamais vu ! Nous étions dans notre droit. Et aujourd'hui, alors

que le projet a été lancé il y a 5 ans, que toutes les instances de l'Etat ont été associées, une ministre, qui n'a sans doute jamais mis les pieds à Fontainebleau, remet tout en cause, en déjouant son administration de façon brutale. Quant aux opposants au projet, je pense qu'ils ont perdu le sens de l'intérêt général et n'agissent qu'en pensant à leur situation, leur petit destin, en nous plongeant dans une situation surréaliste. Ils ont eu la peau du cinéma de Fontainebleau, s'opposent au projet d'hôpital et aujourd'hui déposent même un recours contre l'installation de Picard et Coréal aux halles Magenta, menaçant ainsi l'implantation de 200 emplois.

■ **La manière dont vous vous y êtes pris pour détruire la halle peut tout de même sembler brutale, vous l'admettez ?**

J'ai voulu accélérer le calendrier pour plusieurs raisons. D'une part au regard de la sécurité publique car certains commerçants et certains opposants nous avaient annoncé qu'ils s'en-



**Frédéric Valletoux devant la maquette du projet du futur centre-ville**

chaîneraient à la halle si nous cherchions à la détruire. D'autre part, nous voulions échapper au harcèlement juridique qui entourait cette démolition. Enfin, la période des vacances d'hiver a été choisie pour pénaliser le moins possible le commerce puisqu'il y a moins de forains et moins de clients. Tout avait été

prévu pour installer les forains sur la place de la République. Certains forains l'ont d'ailleurs parfaitement compris.

■ **Qu'allez-vous faire désormais ?**

Je vais me battre fermement contre cette procédure de classement pour qu'elle n'aille pas jusqu'au bout\*. Je

souhaite que les Bellifontains m'aident à convaincre la ministre de la Culture et à lui faire comprendre qu'elle a été manipulée. Pour cela, nous lançons une pétition à la mairie et en ligne. Si nous n'y arrivons pas, ce sera un coup dur pour Fontainebleau, la preuve qu'on ne peut rien faire ici. Par rapport au blocage de la démo-

lition, nous nous réservons la possibilité de déposer plainte contre les personnes présentes.

**Propos recueillis par Thomas MARTIN**

\* La Ville a deux mois pour saisir le Tribunal administratif. A ce jour, elle n'a pas encore pris de décision en la matière